




T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  [facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)

N°327 - Le 19 juin 2014



COURRIER ADRESSÉ AUX PARLEMENTAIRES

Depuis maintenant quatre années, les organisations syndicales CFDT – CFTC – CGT – FA-FP – FSU – SOLIDAIRES et UNSA dénoncent le gel de la valeur du point d'indice des agents de la Fonction publique.

Le Premier ministre a récemment confirmé la politique d'austérité salariale pour les agents publics en affirmant sa volonté de maintenir ce gel jusqu'en 2017.

C'est inacceptable et nos organisations ont mobilisé les personnels le 15 mai dernier dans une journée nationale d'action pour exiger que soit mis fin à ce gel et pour demander l'ouverture sans délai de négociations salariales, notamment sur la valeur du point d'indice.

Elles exigent également que soient créés des emplois publics de qualité correspondant aux besoins afin notamment de faire face à la précarité qui perdure et pour résorber les sous effectifs qui existent et s'aggravent dans de nombreux secteurs.

Après cette journée significative de mobilisation, le gouvernement a dû reconnaître qu'il existe bien un problème salarial dans la Fonction publique. Il a décidé d'alléger les cotisations retraites pour améliorer la situation des plus bas salaires. Cette décision n'est pas la mesure générale attendue à la question posée à nouveau le 15 mai dernier.

La Fonction publique joue un rôle essentiel pour garantir l'égal accès aux droits de toutes et tous, mais également pour l'activité économique : elle représente 20% de l'emploi. Vous ne pouvez donc qu'être sensibles à la situation des agents publics qui travaillent dans les trois versants de la Fonction publique : hospitalière, territoriale ou celle de l'Etat. Ces personnels connaissent depuis plus d'une décennie une baisse de leur pouvoir d'achat et les inégalités de traitement s'accroissent, menaçant ainsi la cohésion des collectifs de travail.

Pour toutes ces raisons, nos organisations continuent d'exiger :

- la tenue d'un rendez-vous salarial qui doit permettre une revalorisation immédiate de la valeur du point



d'indice ;

- l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- et la nécessaire refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des qualifications.

En matière d'emplois, nous exigeons des emplois statutaires pour répondre à l'ensemble des missions ; des garanties accrues pour les contractuels ; des perspectives de carrière et de mobilité choisie pour tous les agents et des conditions décentes pour la mise en œuvre des missions de service public pour lesquelles les personnels se sont engagés au service de l'intérêt général.

Nous avons par conséquent fait le choix aujourd'hui de vous interpellier car vous décidez des grandes orientations de notre pays, et que vous allez très prochainement avoir à vous prononcer sur les lois de finances rectificatives. Nous estimons que, notamment à cette occasion, il serait juste et important que vous interveniez pour soutenir ces légitimes attentes.

Nous vous prions de recevoir, «civilité», l'expression de nos considérations distinguées.

*La Secrétaire Générale de la
CFDT Fonction Publique
Brigitte JUMEL*



*Le Président de la CFTC-FAE
Denis LEFEBVRE*



*La Secrétaire Générale de
Solidaires Fonction Publique
Thi-Trinh LESCURE*



*Le Président de la FA-FP
Bruno COLLIGNON*



*Le Secrétaire Général de la
CGT Fonction Publique
Jean-Marc CANON*



*La Secrétaire Générale
de la FSU
Bernadette GROISON*



*Le Secrétaire Général de
l'UNSA Fonction Publique
Guy BARBIER*



